



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Assises de l'Association Marocaine de l'Éclairage (AME) Ifrane – 4 & 5 avril 2026

L'Association Marocaine de l'Éclairage (AME) a organisé les 4 et 5 avril 2026 à Ifrane, à l'Hôtel Chamonix, ses Assises annuelles, réunissant experts, décideurs publics, industriels et acteurs de l'écosystème des infrastructures urbaines et de l'éclairage.

Cet événement a constitué une plateforme d'échange stratégique autour des enjeux majeurs liés à la transformation des villes marocaines, dans un contexte marqué par l'accélération des projets d'infrastructures intelligentes et les perspectives liées aux grandes échéances nationales, notamment à l'horizon 2030.

Une réflexion stratégique autour de la ville intelligente

Les travaux ont été ouverts par un mot d'introduction mettant en avant les objectifs des Assises et le rôle central de l'éclairage public dans la structuration des villes intelligentes.

Le premier thème a porté sur les plateformes d'intelligence pour la gestion décisionnelle des infrastructures urbaines, avec un focus sur :

- les modèles de villes orientées données,
- les plateformes numériques de gestion des infrastructures,
- les cas d'usage au Maroc,
- la gouvernance des données urbaines,
- et le rôle du secteur privé.

Une session stratégique dédiée à la Vision 2030 a permis d'aborder les perspectives de développement des infrastructures urbaines, en lien avec les grands événements internationaux à venir.

Pollution lumineuse : un enjeu environnemental majeur

Les échanges ont également mis en lumière les impacts de la pollution lumineuse sur :

- la biodiversité,
- la santé humaine,
- et la consommation énergétique.



Les participants ont examiné les évolutions réglementaires internationales, les outils de cartographie de la pollution lumineuse ainsi que les stratégies de réduction dans les projets d'éclairage public, notamment à travers les innovations technologiques telles que les systèmes LED intelligents et la gestion adaptative.

Financement des infrastructures : des modèles innovants

La deuxième journée a été consacrée aux mécanismes de financement des projets urbains, avec un focus sur :

- les partenariats public-privé (PPP),
- les fonds d'investissement,
- les financements climat,
- et le rôle des banques de développement.

Des retours d'expérience de projets en Afrique ont permis d'identifier des opportunités concrètes pour les collectivités locales marocaines, notamment en matière de structuration et de bancabilité des projets.

Vers une dynamique collective pour des villes durables

Ces Assises ont confirmé la nécessité de renforcer la collaboration entre acteurs publics et privés afin de promouvoir des infrastructures urbaines durables, intelligentes et résilientes.

À travers cette édition, l'AME réaffirme son engagement à accompagner les collectivités territoriales et les professionnels dans la transition vers des modèles d'éclairage innovants, performants et respectueux de l'environnement.